

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE (S) DE OFFEKERQUE

REGISTRE ~~D'ENQUETE~~ PUBLIQUE  
DE CONSULTATION AU PUBLIC

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : Extension élevage avicole à 40 000 emplacements  
M. Jean René CHEVALIER

\* LRRR N° 1A18007293325..

OBJET DE L'ENQUÊTE :

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

24 NOV. 2020

ARRIVÉE

ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :

Arrêté n° \_\_\_\_\_ en date du : \_\_\_\_\_ de Monsieur le Maire de :

de M. le Préfet de  (1)  
 (1)

COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :

M. : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_

Durée de l'enquête : \_\_\_\_\_  
Date d'ouverture : du : \_\_\_\_\_ au : \_\_\_\_\_

Les \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures  
" " " " " "  
" " " " " "

REGISTRE D'ENQUÊTE :

Comportant \_\_\_\_\_ feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à : \_\_\_\_\_

APPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_  
à \_\_\_\_\_ heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

RECEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Le commissaire enquêteur recevra le public :  
\_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures à \_\_\_\_\_ heures  
" " " " " "  
" " " " " "

à la case correspondante.

## PREMIÈRE JOURNÉE

Le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

OBSERVATIONS DE M. \_\_\_\_\_

Le 26/10/2020 M<sup>r</sup> HONORE H.V.N à 16<sup>h</sup>45  
 Contre l'installation d'un poulailler "industriel"  
 "ce n'est pas un élevage mais une industrialisation"  
 avec tous les dysagréments que cela va entraîner  
 aussi bien pour l'être humain que les Animaux.  
 (15 Rue des Moulins Offekerque)

27.10.2020. Déjà engagé aux côtés de PHEA pour  
 contre le projet d'élevage industriel de 39 900 poulets  
 Je suis bien sûr également CONTRE l'extension  
 de l'exploitation avicole de M. CHEVALIER.

Parce que je suis CONTRE la maltraitance animale et  
 pour la PRÉSERVATION de notre SANTÉ HUMAINE,  
 la PRÉSERVATION de notre ENVIRONNEMENT RURAL,  
 la PRÉSERVATION du BIEN ÊTRE. F. BEAURIN Oye-Plage

27.10.2020. M<sup>r</sup> Nicolas Guy Plage

Contre l'extension de cette exploitation.  
 Ce genre d'élevage va à l'encontre du  
 bien-être de l'animal et par conséquent  
 de l'humain.

Les effets sont également néfastes pour  
 l'environnement

+ Recours à des produits chimiques pour  
 tuer les parasites qui se développent  
 dans ce type d'élevage.

30 octobre 2020

peur d'avoir des odeurs, ou autres  
désagréments (épandages...) autant d'offenser que  
on préférerait un élevage bio.  
Contre la maltraitance des animaux.  
préservons notre environnement

SMAKULSKI Annick  
OFFERKERQUE

le 30 octobre 2020

Je suis totalement opposé à ce projet d'élevage  
industriel qui va polluer et disperser des toxiques  
dans l'air ainsi que dans la terre  
Adhérente de PNEA je ne peux tolérer ce genre  
d'exploitation, tant sur le plan écologique que  
du point de vue des bien être animal  
Arrêtons de maltraiter les animaux et mangeons sain!

Christelle BRENET  
OFFERKERQUE

le 30 octobre 2020

Noté au projet d'élevage de poulets industriels.  
sur la commune d'Offekerque. Noté à la maltraitance  
éminente au format industriel. Non ces problèmes  
environnementaux qui seront loin d'être négligeables.  
Je suis contre ce type d'élevage, car il favorise l'usage  
d'antibiotiques, l'appauvrissement génétique des bêtes d'élevage  
et ne va sûrement pas dans le sens de la protection  
animale. Franck BOUVERI, Trésorier PNEA

6/11/20

Nous faisons partie de l'association PNEA afin de  
 contrôler le projet et l'élevage industriel de poulets dans  
 notre commune également contre l'extension de l'exploitation  
 de La Chevêche - Nous sommes unis la maltraitance  
 animale - Pour la préservation de notre santé -  
 Pour la préservation de notre environnement  
 BÉAZY Viviane BÉAZY Pierre

06/11/20

Offekerque est un village rural et à ce titre les activités agricoles  
 font partie de la vie de notre village.

Cependant, ce projet de poulailler industriel ne correspond pas  
 à une agriculture raisonnée et respectueuse de l'environnement.

Les poulets ne verront jamais la lumière du jour et le projet  
 prévoit 20 animaux par m<sup>2</sup>

Alors que nous traversons une pandémie comment autoriser cet élevage?

La concentration de 40 000 animaux représente un danger pour la  
 santé animale et la santé humaine. Sans parler des rejets  
 d'ammoniac dans l'atmosphère et l'épandage de fientes dans  
 les champs qui vont infiltrer dans les nappes phréatiques

ce type de élevage représente un danger de santé publique  
 à l'instar d'autres scandales sanitaires (amonte, sang contaminé,  
 médiateur...)

Nous devons encourager nos agriculteurs vers les filières  
 de qualité. Notre commune fait partie de l'aire géographique  
 de l'IGP de la volaille de Licques. Ces filières sont  
 durables, rémunératrices pour l'agriculteur et bonne  
 pour la santé du consommateur.

Baptiste BERTHLOOT  
 Offekerque

le 9/11/2020

Habitant de ce beau petit village depuis 33 ans  
 issu du monde agricole, on ne peut se  
 résoudre à accepter de Teller projets  
 d'élevage intensifs qui ne respectent pas  
 les animaux, et l'environnement  
 Nous sommes donc contre ce projet.

Famille Ferrier, Yves et Marianne



le 12.11.2020

Originnaire d'Offenrique et donc de la campagne, je trouve  
 regrettable de ne pas garder mes terres agricoles. Cette  
 production d'élevage est un élevage intensif. Il est donc une  
 production industrielle. Cet élevage doit se développer  
 dans une zone industrielle où les déchets seront traités  
 comme tels et non déversés impunément et polluant  
 nos nappes phréatiques. L'état nous oblige à dépolluer  
 nos eaux ménagères mais autorise ce genre de  
 comportement incontrôlé et irresponsable.

Alsacien - Isabelle Riquembourg

Le 10 Novembre 2020

**industrie**

crine62@aol.com <crine62@aol.com>

mardi 10 novembre 2020 à 15:16 réception

À : mairie.offekerque@wanadoo.fr

Bonjour, alors que ce poulailler n'est pas encore né, voilà que son « frère jumeau » est déjà en gestation. En effet, une consultation publique a lieu jusqu'au mardi 17 novembre concernant le projet de construction d'un **AUTRE** poulailler industriel de 40 000 emplacements porté par un **AUTRE** agriculteur de la commune. Au total, si ces deux projets voient le jour, ce sont plus de **560 000 poulets qui seront élevés dans ce village de 1 100 habitants**. Ces animaux ne verront **JAMAIS** la lumière du jour comme le précisent les deux dossiers. Vous le savez, ces élevages intensifs entraînent des risques sanitaires importants pour les animaux et pour les riverains comme la contamination des nappes phréatiques suite à l'épandage des fientes. Faut savoir que de plus en plus de personnes préfèrent acheter les œufs ou la volaille chez des éleveurs soucieux du bien-être animal. L'économie ne doit pas se faire au détriment des animaux, la condition animale est un enjeu sociétal et une révolution en marche.... Merci de prendre en considération ma réflexion envers l'éthique animale. Cordialement

Handwritten lines for a reply or signature.

le 12 Novembre 2020  
Noël et Dominique Neuyshman - Rue de la gare - Gletarque

L'élevage industriel intensif est un vrai fléau.  
Il provoque zoonoses, antibiorésistance, émissions de  
particules fines, utilisation de pesticides (majoritairement utilisés  
pour les cultures destinées aux animaux) réchauffement climatique,  
perte de biodiversité, bétonisation, maltraitance animale.

Pour ces raisons et pour toutes les nuisances produites  
par un poulailler industriel (bruits, pollution de l'air et de  
l'environnement, émissions d'odeurs nauséabondes, dégradation  
du paysage et du climat, risques sanitaires → maladies, ...)  
nous sommes contre ce mode d'élevage intensif et ce  
modèle alimentaire nocifs pour notre santé.

Nous ne voulons pas de ce type d'exploitation dans notre  
village si possible jusqu'à lers. Nous y préférons des  
élevages paysans de plein air, de qualité et bio.  
garants d'une alimentation saine et non dangereuse  
pour notre santé.

Nous vous demandons de préserver notre commune et pour  
toutes les raisons ici évoquées de ne pas donner une  
réponse favorable à ce projet.

le 16/11/2020

Je suis totalement opposée à ce nouveau projet aussi bien pour l'environnement que pour le bien-être animal. Et surtout pour le bien-être animal!

De nos jours, il est temps d'aller vers des élevages plus respectueux. Ce genre de projet est à bannir et j'espère que celui-ci ne verra pas le jour.

Mme Piat Stéphanie.

Le 16/11/2020

Native d'Offekerque et fille de paysan, je suis pourtant ~~de~~ néanmoins opposée à cette extension de polluerie, industriel et intensif d'élevage.

Je suis pour le bien-être animal, pour préserver notre environnement et non aux épendage polluant nos Nappes phréatiques.

Gardons cette belle campagne qui est la notre d'Offekerque.

Sylvie Ruelon.

le 17 novembre 2020

Je suis totalement opposé à ce projet pour plusieurs raisons

- Ce projet est un projet de pollutions industriel qui occasionnera des nuisances olfactives lors des transports de fientes, lors des dépôts et épandages
- il produira des dégagements de particules fines dans l'atmosphère : duvet, poussières de fientes d'ammoniac et... qui se disperseront et retomberont dans les environs proches.

Ce sera un confinement d'animaux sans respect de leur bien être - engrais à grande vitesse, nourri aux antibiotiques pour leur maintien en vie.

Production de nourriture de très faible qualité qui va à l'encontre du bien être alimentaire prôné par notre gouvernement

augmentation des flux de transports routiers, sur une petite route étroite avec le croisement de bus scolaires

dévalorisation de la valeur immobilière des habitations à proximité.

Denis GHEERARDYN

A l'intention de Monsieur le Préfet,

J'habite Offekerque, plus exactement au Courgain et je vous détaille ci dessous mes réflexions au sujet du projet d'implantation d'un poulailler dans ma commune.

Traitons tout d'abord le point positif de ce projet:

- Meilleure rémunération de M Chevalier

A la lecture, je n'ai pas vu de création d'emploi sur le site. Le projet ne précise pas les maîtres d'œuvre du poulailler, les abattoirs, les transporteurs, les fournisseurs.... Rien qui n'indique le recours à des prestataires locaux, ou plus éloignés qu'ils soient français ou belges.

Ensuite, une liste non exhaustive des points négatifs:

- le projet précise l'utilisation de véhicules plus grands pour ne pas augmenter de manière significative le nombre de transports (Utilisation de semi-remorques spécialisé dans le ramassage de volailles ?). Je rappelle que cette exploitation est desservie par une route de campagne relativement étroite également utilisée par les bus du ramassage scolaire.
- Pas de réutilisation de l'eau de pluie, volume annuel annoncé de 2000 m<sup>3</sup> alors que les bâtiments vont être nettoyés avec l'eau potable du réseau.
- Pollution des sols et de l'eau en particulier lors de l'épandage du fumier ou des eaux de nettoyage.
- Pollution de l'air (CO<sub>2</sub> pour le chauffage, ammoniac)
- Condition animale. Le projet prévoit la mort programmée de 7000 poulets par an, soit environ 23 par jour d'exploitation ! Comment fait-on pour repérer des cadavres avec une densité de 21 poulets au m<sup>2</sup>?
- Vivre 6 à 7 semaines dans ses fientes, avec pour place moins d'une feuille A4 dans les dernières semaines. Ce sont bien sûrs des conditions favorables aux maladies.

Extraits Wikipédia au sujet de la grippe aviaire qui est d'actualité:

- *Les faits récents, dont l'épizootie roumaine de début juin 2006 montre l'importance de l'élevage industriel comme facteur de risque quand les mesures de biosécurité ne sont pas respectées.*

*-Transmission à la faune sauvage*

*L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a publié, en août 2006, une étude présentant les modalités supposées de contamination de la faune sauvage par la grippe aviaire<sup>10</sup> avant la [migration des oiseaux](#) :*

1. *matières infectées : œufs, sous-produits de l'[aviculture](#), [carcasses](#) disponibles dans l'environnement ;*

2. *matières fécales infectées, utilisées comme engrais ou épandues ou perdues dans les marais, rizières ou cours d'eau à partir de drains issus d'élevages avicoles ;*

[...]

Il est tout de même étonnant de réaliser que la grippe aviaire contraint les producteurs de volailles élevées en plein air à créer d'immenses volières, à enfermer leurs volailles entraînant une augmentation de leurs coûts alors que les élevages intensifs coupables ne sont pas impactés!

Cet élevage intensif rend également l'alimentation de l'homme d'origine animale abstraite. L'animal d'élevage est devenu un process, un produit d'usine et cette abstraction enlève à l'animal sa condition d'être vivant. Les dérives qui en découlent sont parfois très choquantes : conditions de vie, de transports et d'abatage.

Je ne mets pas en cause la volonté de M Chevalier d'augmenter ses revenus mais je m'oppose au fait qu'il doive élever pour cela 280 000 poulets par an à 0.85 euros le kg. N'est ce pas une aberration?

N'est ce pas entre autre le groupe alimentaire LDC qui va commercialiser ces volailles (4.1 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2019) et les producteurs d'aliments qui vont tirer profit de ce projet alors que nous riverains, nous allons uniquement le subir?

Monsieur Edgar Pisani, ministre de l'agriculture qui mit en œuvre le remembrement dans le cadre de l'industrialisation de notre agriculture dans les années cinquante déclarait en 2010: *"Je me reproche maintenant de n'avoir pas compris qu'il fallait fixer une limite..."*

Je suis persuadé qu'aujourd'hui, nous devons nous opposer à ce type de projets d'élevage industriel pour instaurer des limites: moins de poulets au m<sup>2</sup>, une croissance plus lente et un prix minimum du kg plus haut. En nous opposant, nous envoyons ainsi un signal aux groupes agroalimentaires qu'ils doivent absolument revoir leurs processus de production et de commercialisation.

En nous opposant ainsi, nous vous interpellons vous Monsieur le Préfet mais aussi nos représentants politiques en leur demandant de nous écouter et de représenter nos valeurs dans les institutions.

Respectueusement

M Delannoy Patrick

7 le courgain

62370 Offekerque

17. Novembre 2020.

RENOU Véronique - 13 Rue Flament - Offekerque  
 Fille d'agriculteur, petite fille d'agriculteur  
 d'Offekerque j'ai grandi dans ce petit village  
 rural - Aujourd'hui si j'y vis toujours  
 c'est par choix de vivre à la campagne.

J'ai appris à vivre avec ce que les citadins  
 peuvent considérer comme des désagréments,  
 et je respecte le travail des agriculteurs.  
 (A la campagne si le coq chante, c'est  
 normal; si les agriculteurs travaillent leur  
 terre ou doivent sortir leur récolte la  
 nuit c'est normal également (même si cela  
 engendre des nuisances). Lorsque je croise  
 dans les routes de campagne des engins  
 agricoles plus larges que ne l'est la  
 route, je me gare de bonne grâce.

MARS, je m'oppose à la construction  
 d'un poulailler de 40 000 emplacements -  
 40 000 volailles élevées dans moins de  
 2000m<sup>2</sup>, ce n'est plus de l'agriculture  
 respectable. Les volailles ne versent  
 pas le jour ni un brin d'herbe.

Pourquoi 40 000 volailles mais  
 pas 40 100. Pour ne pas être  
 contraint à une réglementation plus  
 stricte!

A l'heure où il est question de  
 bien être animal, de nourriture Bio,  
 nous, à Offekerque, nous allons faire  
 le contraire!!!

Qui nous dit, qu'il n'y aura

pas dans quelques années un deuxième  
troisième poulailler de 40 000 Volailles ?

Dans le cadre du plan climat la  
Communauté de Communes de La Région  
d'Auchureq. s'est engagée à réduire le  
gaz à émission d'effet de serre. Ce projet  
n'est-il pas en contradiction avec tous ces  
éléments ?

Dans un territoire où il fait bon vivre,  
le poulailler n'est-il pas une venue ?  
Le poulailler sera construit sur une parcelle  
dont le propriétaire ne sera pas sur  
place ! Comment va-t-il assurer la  
surveillance de ses volailles ?

Ce type de projet ne correspond pas  
à une agriculture raisonnée et respectueuse  
de l'animal, de l'environnement. C'est  
pourquoi, je dis non au projet.

~~Le Maire~~  
Monsieur le Préfet,

Je suis née à Offkerque et je suis fille d'un  
petit paysan, ma mère élevait des poulets  
et des canards qui disposaient de terrain  
enherbé pour s'ébattre. C'était une fermière  
attentive au bien-être animal.

Si je commence mon propos ainsi c'est pour  
que l'on ne m'affuble pas du nom "de bobo  
esordo".

Je n'ai jamais été gênée par le bruit ou les  
odeurs des animaux et je peux même  
supporter les odeurs  
d'épandage

à condition que les agriculteurs respectent  
les délais d'enfouissement:

J'ai vu évoluer un village, et je suis  
devenue le Maire de cette petite commune  
d'Offekerque à laquelle je suis très  
attachée.

Je regrette profondément que les  
élevages de nos agriculteurs se transforment  
en "fermes usines" !!!

Les Arguments communément avancés par  
les défenseurs de ce genre d'élevage <sup>sont</sup> que  
les normes françaises garantissent une  
sécurité alimentaire et que l'élevage  
intensif de poulets répond à une demande  
croissante de la population.

Ils ajoutent que si cette offre n'existait  
pas en France, ce sont les pays de l'Est  
qui profiteraient d'écouler leurs produits  
sur le marché français.

J'en conclus que la nourriture du  
pauvre <sup>Produire</sup>

peut de s'enrichir, car ce sont bien  
les personnes à faible revenu qui achètent  
au plus bas prix ce genre de produit  
emballé sous vide dans les supermarchés.

Ce sont bien les jeunes de milieux  
modestes qui courent chez les KFC installés  
dans les quartiers "pauvres".

C'est donc à cela que se réduit l'élevage  
français ? à la production de  
nourriture contenant les antibiotiques  
nécessaires à la cohabitation de 10000  
volatiles dans un espace réduit !!!

à la production  
d'une nourriture de piètre qualité que l'on servira  
aux enfants dans les cantines et aux personnes  
âgées dans les Ehpad...

Quant au bien-être animal, visiblement le  
gouvernement s'en moque, les éleveurs aussi!  
Puisque les poulets "de batterie" n'ont  
jamais connu l'extérieur, cela ne leur manque  
pas. <sup>meurt</sup> C'est un peu comme l'aveugle qui  
n'est pas malheureux puisqu'il n'a jamais  
vu!!!

N'est-il plus possible en France de vivre  
correctement d'un élevage en plein air?  
Doit-on tout accepter sous prétexte que

"C'est pire ailleurs"?  
Nous parlons de plus en plus de circuits  
court, de Maires qui proposent aux enfants  
des écoles des produits bio, locaux, cette  
démarche qualitative est plébiscitée par  
de nombreux parents soucieux de la santé  
de leurs enfants et de celle de notre planète.  
Cependant on constate qu'il est très difficile pour  
un jeune maraîcher <sup>en</sup> bio d'acquies une  
parcelle de terre pour produire des  
aliments sains.

Je ne suis pas favorable à l'installation  
d'un nouveau poulailler industriel.  
même si je comprends les motivations personnelles  
du pétitionnaire pour lequel j'ai beaucoup de respect.  
Je souhaite également que des filtres soient  
installés afin de limiter l'émission de particules  
dans l'air. J'insiste sur ce point.

Respectueusement,  
Clotilde Beaujols  
Maire d'Offekerque

Le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné, \_\_\_\_\_, déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant \_\_\_\_\_ jours consécutifs,  
du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_.

Les observations ont été consignées au registre par \_\_\_\_\_ personnes  
(pages n<sup>os</sup> \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_).

En outre, j'ai reçu \_\_\_\_\_ lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre :

1. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
2. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_
3. - Lettre en date du \_\_\_\_\_ de M. \_\_\_\_\_

[The page contains approximately 30 horizontal lines, all of which are blank.]